

Nous vous appellerons à la barre, Monsieur Jacques Meric



Monsieur Jacques Meric,

La rédaction de Riposte Laïque a pris acte de votre plainte déposée à son encontre pour ce qui vous a semblé être des menaces de mort proférées contre vous par un certain Geronimo. Nous acceptons le procès que vous voulez nous intenter, Monsieur Meric, et déclarons haut et fort que ce procès, nous le voulons aussi. Nous y tenons, même.

Oui, nous voulons ce procès pour que tous ceux qui ont souffert de la disparition soudaine et traumatisante d'êtres chers qui servaient sous vos ordres puissent venir vous regarder en face.

Vous avez été bouleversé, choqué ou effrayé par des soi-disant menaces de mort, mais savez-vous, Monsieur Meric, combien d'agents de police se donnent la mort chaque année? Vous vous en fichez royalement. Vous n'avez pas le temps de consulter ces statistiques macabres qui tombent quotidiennement sur votre bureau. Vous les jetez immédiatement à la poubelle. Laissez-nous vous éclairer. Ils sont 40 à se donner la mort chaque année. Ils étaient 55 l'an dernier, Monsieur Meric.

Cinquante-cinq hommes qui se sont donné la mort. Souvent avec leur arme de service. Ils étaient tous des Geronimo. Comme celui qui semble hanter votre paisible vie. Ils sont tous partis sans attenter à la vie de personne. Ils n'ont tué personne. Ils sont partis sans rien dire. Oui, ils auraient pu parler. Mais ils sentaient que les mots qu'ils voulaient prononcer les faisaient suffoquer. Les mots qu'ils voulaient transmettre les faisaient souffrir encore plus. Alors, ils se sont tus. A jamais.

Ils sont tous partis sans laisser de message. Sauf un. C'était le dernier de la liste. Le quatrième à Paris depuis le début de l'année. Un brigadier-chef de 40 ans. Il était en fonction à la Brigade Anti-Criminalité de nuit à Créteil. Il était sous vos ordres. Il s'est tiré une balle dans le cœur avec son arme de service, dans les locaux de l'Hôtel de Police. Il était père de deux enfants. Il a laissé ce mot pour vous, Monsieur Meric : « La police m'a tué ». Il s'est tué dans la nuit du 5 au 6 juillet 2015.

Cette date ne vous dit peut-être rien, Monsieur Meric. Vous n'êtes certainement toujours pas au courant de la mort de ce brave père de famille qui a laissé une veuve et deux orphelins. Ça ne vous intéresse pas. C'est le risque du métier. Vous devez vous dire qu'il ne faut pas s'apitoyer sur le sort des subordonnés. Mais vous avez bien retenu la date du 9 juillet. Quand un certain Geronimo a publié un article sur notre site. Un article dans lequel il disait toute la souffrance de ses collègues. Vous avez pris cela pour des menaces de mort. Vous avez porté plainte. Vous voulez condamner ceux qui ont proféré des menaces de mort. Mais qui jugera ceux qui ont provoqué la mort ? Qui jugera « la police (qui) a tué » le brigadier-chef ?

Qu'à cela ne tienne. Nous acceptons d'aller au tribunal. Mais nous ne serons pas seuls, Monsieur Meric. Nous ferons tout pour que les familles que vous avez décimées viennent voir l'homme sans cœur que vous êtes. Nous allons faire appel à témoignages. Pour permettre à ces agents que vous avez sous votre autorité de s'exprimer. De soulager leurs peines et

leurs maux. Et peut-être éviter d'autres drames.
Nous vous appellerons à la barre, Monsieur Meric.
La barre de la justice.
La justice du peuple.
Le peuple que vous méprisez.
Nous vous attendons, Monsieur Meric.

Messin'Issa